



Distribution des bénéfices

Par **pierrev**, le **28/02/2008** à **16:57**

Bonjour,

Je suis associé égalitaire dans une SARL et l'autre associé avec qui je suis en très mauvais termes est le seul gérant. Je voudrais que l'on procède à une distribution des bénéfices et lui non. Quelle solution ais-je pour le pousser à distribuer ?

Merci